

ABCD de l'égalité : ce que dit le rapport d'évaluation

Les ABCD de l'égalité étaient-ils devenus cet « étendard » risquant de transformer l'école en un « champ de bataille » ? Les mots sont ceux du ministre de l'éducation, Benoît Hamon, qui, tout en réfutant l'abandon de l'expérimentation sous la pression des « anti-genre », a mis en avant, dans chacune de ses interventions médiatiques – sur France Culture le 25 juin, sur France Inter le 30 juin – la nécessité de « pacifier » le terrain. Un terrain considérablement fragilisé par le mouvement des « Journées de retraite de l'école » : c'est ce qu'on comprend à la lecture du [rapport d'évaluation des ABCD](#) divulgué lundi 30 juin – peu après l'annonce d'un nouveau « plan d'action » pour l'égalité entre filles et garçons.

Sept des quarante pages du rapport auquel ont participé une dizaine d'inspecteurs généraux, sous la coordination de Viviane Bouysse, sont consacrées à l'impact du [mouvement de contestation](#) lancé par Farida Belghoul, ancienne figure de la marche des Beurs devenue proche de l'idéologue Alain Soral. Une analyse bienvenue, tant on a manqué ces derniers mois d'un décryptage « officiel » du phénomène. Dans l'entourage de l'ancien ministre Vincent Peillon, on avait estimé son impact « circonscrit » à une centaine d'écoles – sur 48 000 – en janvier, 70 en février, autant mi-mars. On sait pourtant que dans un certain nombre de quartiers dits sensibles, à Strasbourg, dans le Rhône, l'Isère, la Seine-Saint-Denis, les absences d'élèves ont pu dépasser le tiers des effectifs. Et que dans certaines écoles, les [pires accusations](#) – attentat à la pudeur, attouchements... – ont été proférées à l'encontre d'enseignants, et qu'elles ont trouvé un écho virulent sur les réseaux sociaux.

Des "dilemmes éthiques"

Les inspecteurs le reconnaissent : c'est un « phénomène inédit, d'une réelle violence symbolique pour les enseignants et souvent générateur de doutes » qui vient d'arriver. Il « bouscule l'école en l'obligeant à réfléchir à tout ce que l'on appelle aujourd'hui "éducation à..." », écrivent-ils. Et d'ajouter que « les enseignants ne souhaitent pas prendre le risque d'induire des conflits de valeurs chez les enfants dont elles/ils savent la fragilité et qu'elles/ils respectent ». Ce sont bien des « dilemmes éthiques » que ces JRE ont réactivé : « Comment faire pour que les enfants ne soient pas gênés par les discours et les attentes de l'école quand leur vie personnelle et familiale est nourrie de référents culturels très éloignés de ceux que porte l'institution ? »

En menant un travail d'information en direction des familles, répondent les inspecteurs. En prenant, aussi, des « précautions nécessaires » dans l'usage des mots, le choix des concepts. Cela concerne, sans surprise, le terme « genre » qui a de toute façon disparu ces derniers mois de la novlangue officielle. « La charge symbolique et fantasmatique de certaines notions associées au concept de "genre" et la relative jeunesse de celui-ci pour le grand public doivent nous engager à la prudence », est-il écrit. Mais que penser de ces autres « mots que l'on pense d'usage courant et sans ambiguïté [et qui] peuvent devenir suspects » ? La liste peut étonner : elle comprend les termes « égalité », « dispositif », « expérimentation », le verbe « déconstruire »...

"Moins de six mois de réelle mise en œuvre"

Le ministre a évoqué un rapport d'évaluation « globalement positif ». La nuance s'impose, en effet. Les inspecteurs eux-mêmes donnent le ton dès la première page, en expliquant qu'« ils n'ont pas effectué d'observations directes dans les classes » mais se sont fondés « sur les propos recueillis (...) ainsi que sur des travaux réalisés dans les écoles ou des bilans écrits ». « Il s'agit plus d'un bilan d'actions que d'une mesure de résultats », écrivent-ils un peu plus loin, reconnaissant qu'« une évaluation serait de toute manière prématurée après moins de six mois de réelle mise en œuvre ».

Côté formation, ils se font l'écho d'une « réelle satisfaction de la part de tous les bénéficiaires » ; c'est même le « point fort » des ABCD de l'égalité, bien que la demi-journée – au moins – de

formation prévue initialement, souvent prolongée voire doublée, n'ait pas toujours été jugée insuffisante. Côté ressources – celles mises en ligne sur un [site Internet dédié](#) et prises pour cible par les lobbys « anti-genre » –, le bilan est plus mitigé, d'autant qu'il apparaît que peu d'enseignants s'en sont emparés. Les séquences pédagogiques ont été jugées « *trop peu nombreuses mais ni polémiques ni inadaptées* ». Il n'y a là « *absolument rien* », soulignent les inspecteurs, « *qui laisserait penser à la promotion d'une supposée théorie du genre* ».

Les ressources dites de formation et d'information – conférences et interviews à usage des enseignants –, sont critiquées pour d'autres raisons. « *Les personnes de référence sont presque toutes des femmes ; toutes les images sont féminines* », peut-on lire page 8 du rapport, cette « *visibilité spécifique renforçant la représentation qui a pu être colportée d'une opération militante* ». Un peu plus loin, page 12 : « *Dans un ensemble qui est globalement de qualité, il est cependant regrettable de trouver des discours militants non identifiés comme tel et insérés au cœur de développements à portée scientifique, d'entendre des propos parfois confus ou contradictoires, un langage relâché, des exemples malvenus qui peuvent dévaloriser un discours globalement intéressant.* »

275 écoles pionnières

Pour la mission d'inspection, « *il ne peut être proposé de renoncer au projet* » mais « *il n'est pas non plus possible de penser généraliser le dispositif expérimental sous les mêmes formes et dans les mêmes termes qu'en 2013* ». Des conclusions pas faciles à entendre dans les 275 écoles pionnières. Celles-ci n'ont jamais fait des ABCD de l'égalité un « outil miracle » ; elles ont souvent pointé – et vécu – ses limites. Elles n'en ont pas moins endossé les attaques, assumé les pressions. Pour rien ? « *Il serait bon que l'institution puisse tirer parti de leurs observations, de leurs questions, des outils qu'[elles] ont élaborés* », notent les inspecteurs, évoquant un « *partage* » de leurs expériences. Pas sûr que cela suffise à dissiper, sur le terrain, un arrière-goût d'inachevé.

Mattea Battaglia

<http://lemonde-educ.blog.lemonde.fr/2014/07/01/abcd-de-legalite-ce-que-dit-le-rapport-devaluation/#xtor=AL-32280270>